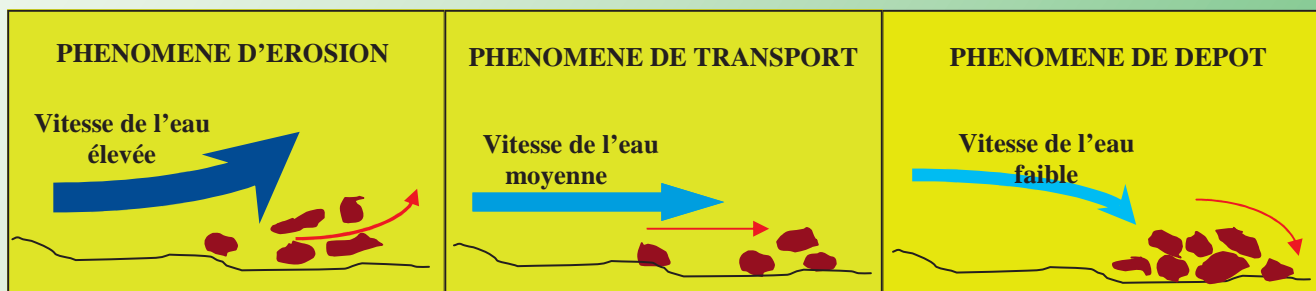


Comment fonctionne ma rivière?



La **rivière** est un **milieu vivant** et dynamique qui doit naturellement dissiper son énergie et cela en permanence.

C'est pourquoi, l'eau arrache des éléments à certains endroits et les dépose à d'autres. Ce phénomène est normal et va dépendre de la vitesse de l'eau, donc de la pente du cours d'eau, mais également de l'hydrologie et de la nature du sol qui sera plus ou moins facilement mobilisable. La rivière est composée d'un lit mineur (zone d'écoulement avant débordement) et d'un lit majeur (zone d'expansion des crues).



Plus les matériaux sont gros, plus ils se déposent rapidement. Les matériaux fins eux vont être transportés plus loin.

Au fil du temps, la rivière modifie son cours : elle arrache des matériaux, les dépose, les reprend, les transporte puis les redépose plus loin.



Ainsi, chaque intervention de l'homme va avoir une incidence sur le milieu. Par exemple, toute modification du profil de la rivière (couper un méandre, casser un seuil, déposer des enrochements...) va entraîner la recherche d'un nouvel équilibre. Ce qui se traduira par une nouvelle érosion, ou dépôt en amont ou en aval de l'intervention.

L'autoépuration :

C'est l'ensemble des processus d'élimination de la pollution des cours d'eau. Différents phénomènes naturels permettent à la rivière d'éliminer la pollution :

- ~ **les processus biologiques (plantes aquatiques, invertébrés...)** : dégradation, consommation de matière organique, photosynthèse
- ~ **Les processus chimiques** : l'oxydoréduction (*par exemple la transformation des nitrates en nitrites*)...
- ~ **Les processus physiques** : la dilution, la dispersion (*filtrage de la nappe d'accompagnement après débordement du cours d'eau*)...

Les organismes vivants tels que les bactéries, les algues, les champignons... jouent un rôle important dans ce processus.

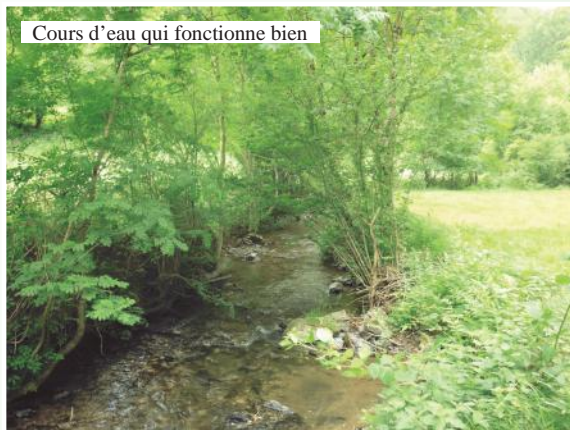


Lors d'une pollution excessive ou lorsque le milieu est dégradé (cours d'eau rectifié, recalibré, busé...), le phénomène d'autoépuration ne se fait pas correctement. D'ailleurs cette pollution va entraîner la mort d'une partie des organismes vivants et dépollueurs, décomposeurs...



L'autoépuration ne dégrade pas certains produits chimiques ou toxiques. Ils s'accumulent donc dans les sédiments ou dans la chaîne alimentaire.

Une rivière en bon état c'est quoi?



Cours d'eau qui fonctionne bien



Cours d'eau rectifiés et piétinés qui fonctionnent mal

L'alternance des types d'écoulement avec des zones calmes, rapides et avec des profondeurs variées

L'alternance de secteurs ombragés grâce à la ripisylve et de secteurs ensoleillés avec cependant une majorité d'ombrage

Une granulométrie variée avec la présence de pierres, cailloux, graviers, sables dans une bonne répartition

La libre circulation des poissons (pas d'obstacles infranchissables) et des **matériaux** (pierres, graviers, sables...)

La présence de zones humides pour réguler les débits (étiage, crue), piéger les sédiments et épurer les eaux

L'absence de contraintes latérales comme des enrochements, du piétinement de berge, du curage...

Une rivière qui fonctionne bien, quel intérêt ?

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, est d'intérêt général. »

Loi sur l'eau du 3 janvier 1992—Article 1er

Un cours d'eau qui fonctionne bien joue un rôle important pour nous tous dans :



- ~ **La satisfaction des usages** : eau potable, agriculture (irrigation, abreuvement...), tourisme, loisirs (pêche, baignade...), industrie, hydroélectricité...
- ~ **Le maintien des paysages, et de la biodiversité**
- ~ **La protection des biens et personnes (crues)**

Que faire pour que ma rivière soit en bon état?



Toutes les fiches actions qui vous sont présentées sont en lien avec la gestion de la rivière et ont pour objet de maintenir ou améliorer le fonctionnement des cours d'eau. Toute activité menée sur le bassin versant d'un cours d'eau va avoir un impact sur ce cours d'eau.



En effet, ce ne sont pas uniquement les pratiques culturales en bordure de cours d'eau qui peuvent impacter la rivière mais **toutes celles du bassin versant** ; les plateaux sont reliés aux cours d'eau par des petits émissaires.



Ainsi les désordres engendrés vont se cumuler à l'échelle de tout un bassin versant.



Même si vous n'avez pas de parcelles en bordure de cours d'eau, vous trouverez des fiches actions qui peuvent vous concerner comme l'érosion des parcelles agricoles, le travail du sol...

Pour tout renseignement, contactez :



Melle Hélène POUGET
Chargée de mission Espace Rural - Animatrice Agri Viaur
SMBVV (Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur)
Place de l'Hôtel de Ville 12800 NAUCELLE
Tél. : 05 65 71 10 97 - Fax : 05 65 71 10 98
Email : helene.pouget.crv2@orange.fr